



Telephony over IP by



# Charte éthique et Responsabilité d'entreprise

# Introduction

---

M2MSOFT est une société française créée en 2003, qui conçoit, développe et commercialise des produits standards pour les communications voix, vidéo et données sur IP, fixes et mobiles.

M2MSOFT fournit des produits couvrant la chaîne complète de communication, pour les entreprises, les opérateurs de services et les industriels.

Soucieuse de fournir le meilleur de la technologie auprès de ses différents partenaires et clients, l'équipe de M2Msoft s'engage à respecter des normes de qualité spécifiques.

Outre ce gage de qualité, la politique interne de l'entreprise est formulée autour d'un code informel de bonne conduite tant au niveau des relations entre ces membres, que lors des différentes interactions avec l'environnement extérieur.

Cette charte vise à formaliser les différentes valeurs et croyances de M2Msoft, engagé dans l'application d'une stratégie éthique et responsable à laquelle sont invités à adhérer les différents collaborateurs.

En conséquence, M2Msoft demande à tous ces fournisseurs, partenaires et clients finaux d'adhérer à sa démarche de Responsabilité d'Entreprise et de respecter les principes de sa charte correspondante.

# Principes

---

## Droits de l'Homme

Les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft s'engagent à respecter les principes issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

## Normes du travail

Les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft se conforment à leur législation nationale en matière de droit du travail, et s'engagent à appliquer les principes découlant des principales conventions internationales, notamment :

- La Convention N°14 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) garantissant un repos hebdomadaire minimum de vingt-quatre heures consécutives,
- Les Conventions OIT N°29 et N°105 interdisant le recours au travail forcé,
- Les Conventions de l'OIT relatives à l'abolition du travail des enfants et à l'âge minimum d'admission à l'emploi ou au travail.

De plus, les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft s'engagent à :

- Ne pas recourir à l'emploi d'un étranger démuné d'un titre de travail, à la traite d'êtres humains ou au trafic de main-d'œuvre étrangère,
- Veiller à l'égalité des chances et de traitement en matière d'emploi, qui suppose d'éviter toute discrimination pour des motifs d'origine ethnique, de mœurs, de sexe, d'âge, d'appartenance syndicale, d'opinions politiques ou religieuses des individus ; ceci en veillant à favoriser l'accès au travail des personnes handicapées (sous réserve des contraintes d'ordre public local),
- Permettre le développement du dialogue social et de la négociation collective en favorisant la liberté d'expression et d'association des travailleurs,
- Mettre en œuvre un système de protection de la santé dans le cadre des exigences réglementaires qui leur sont applicables,
- Assurer à leurs salariés un cadre de travail sûr et sain.

## Environnement

Les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft doivent mettre en œuvre des mesures adaptées quant au respect de l'environnement, c'est-à-dire :

- Se conformer aux réglementations applicables en matière d'environnement,
- Limiter l'impact de leurs activités sur l'environnement, notamment en réduisant leurs consommations d'énergie et de ressources naturelles ainsi que leur production de déchets, et en maîtrisant les émissions et les nuisances de quelque nature que ce soit.
- Prévenir et limiter les risques environnementaux de leurs activités et produits (substances dangereuses, rayonnements, ...), y compris les risques santé / environnement.
- Veiller à sensibiliser et former l'ensemble de leur personnel aux actions engagées en faveur de l'environnement.

## **Gouvernance**

Les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft s'attachent à exercer leurs activités dans le respect des principes d'une bonne gouvernance, à optimiser leurs moyens de maîtrise des risques et de contrôle interne, à communiquer une information claire et fiable sur leurs situations financières, leurs orientations stratégiques et leurs politiques de management.

## **Prévention de la corruption**

Les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft ne doivent pas, directement ou indirectement, offrir, promettre, accorder ou solliciter des paiements illicites ou d'autres avantages indus en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou un autre avantage indu. Ces dispositions s'appliquent aux agents publics et aux salariés de leurs partenaires privés.

# Mise en œuvre de la charte

---

## Valeur contractuelle

Le présent document fait partie intégrante des documents contractuels de partenariats de toutes formes qu'ils soient.

## Champ d'application

La Charte est applicable à tous les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft sur le territoire français et à l'étranger.

## Engagement des tiers

Ceux-ci doivent satisfaire a minima aux réglementations nationales et locales. Les principes définis précédemment par M2Msoft, s'ils sont plus exigeants que ces réglementations ou que les propres codes d'éthique de ses tiers, constituent les principes de références. En signant cette Charte, les fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft l'acceptent et s'engagent à en respecter les principes.

Au cas où ces principes ne seraient pas encore atteints, M2Msoft et ses collaborateurs, dans une démarche commune de projets, se concerteront afin d'atteindre les critères fixés par la Charte au travers de mesures d'accompagnement appropriés.

## Cas de non respect de la Charte

Tout refus du fournisseur, partenaire ou client final de s'engager dans une démarche de progrès peut entraîner, de la part de M2Msoft, une résiliation unilatérale de ses contrats, après préavis resté infructueux, et sans dommages et intérêts.

Le fournisseur, partenaire ou client final est pleinement responsable de toutes les conséquences liées au non-respect des dispositions de la Charte par lui, ainsi que ses fournisseurs et sous-traitants ; en conséquence, il prendra en charge tous les frais d'indemnisation à l'égard de M2Msoft relatifs aux conséquences résultant du non-respect desdites dispositions, y compris les frais d'avocat.

*Je reconnais avoir pris connaissance du document contractuel « Charte éthique et Responsabilité d'entreprise » applicable aux fournisseurs, partenaires et clients finaux de M2Msoft, et m'engage à en respecter l'ensemble des dispositions :*

Société :.....  
Nom :.....  
Qualité :.....

Fait à :.....  
Date :.....

Signature et Cachet de la Société